



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES PROCES- VERBAL N° 1 SAISON 2023-2024

Réunion plénière du 05 juin 2024, à 14H00

Lieu : 7 rue du Château, 76190 Yvetot

Présidence : M. Raymond LEPARC

Membres présents : M. Daniel BECQUET, M. Alain CORDONNIER

Membres excusés : M. Bernard PERCHET, M. Jean-Marc VAUTIER

La séance est ouverte par M. Raymond LEPARC, Président

Il rappelle que cette commission est prévue et figure à l'article 16 des statuts du District.

La commission de surveillance des opérations électorales, après avoir constaté et ouvert les candidatures a examiné les deux dossiers qui ont été reçus, qui sont :

- La liste « UN NOUVEL ELAN POUR NOTRE DISTRICT » du candidat Jean-Yves JULIEN, dont les services de la poste ont accusé réception le 25 mai 2024.

LISTE UN NOUVEL ELAN POUR NOTRE DISTRICT

JULIEN Jean-Yves	<i>En qualité de</i>	Président
COQUELET Patrick	<i>En qualité de</i>	Vice-Président
LEROY Jean-Claude	<i>En qualité de</i>	Secrétaire Général
BETHENCOURT Régis	<i>En qualité de</i>	Trésorier
LOUET Antoine	<i>En qualité de</i>	Arbitre
BUNEL Mickael	<i>En qualité de</i>	Educateur
CANU Charlotte	<i>En qualité de</i>	Membre féminine
BELHACHE Alexis	<i>En qualité de</i>	Médecin
BOUCLAGHEM Nourredine	<i>En qualité de</i>	Membre
DAJON Philippe	<i>En qualité de</i>	Membre
DURECU Laurent	<i>En qualité de</i>	Membre
COULIBALY Issa	<i>En qualité de</i>	Membre
PREVEL Denis	<i>En qualité de</i>	Membre
FERHATI Madani	<i>En qualité de</i>	Membre
LIBERGE Jean	<i>En qualité de</i>	Membre



- La liste « LE FOOTBALL POUR TOUS, TOUS AU FOOT » du candidat Xavier LEFRANCOIS, dont les services de la poste ont accusé réception le 28 mai 2024.

LE FOOTBALL POUR TOUS, TOUS AU FOOT

LEFRANCOIS Xavier	<i>En qualité de</i>	Président
DUBUS Mathieu	<i>En qualité de</i>	Vice-Président
BRISSET Thierry	<i>En qualité de</i>	Secrétaire Général
OVIDE Frédéric	<i>En qualité de</i>	Trésorier
LEROUX Lilian	<i>En qualité de</i>	Arbitre
CAKMAK Lokman	<i>En qualité de</i>	Educateur
ELIOT Brigitte	<i>En qualité de</i>	Membre féminine
DHELLEMMES Octave	<i>En qualité de</i>	Médecin
GUERARD Sébastien	<i>En qualité de</i>	Membre
ANCELIN Davy	<i>En qualité de</i>	Membre
FROMENTIN Christine	<i>En qualité de</i>	Membre
GUERPIN Christophe	<i>En qualité de</i>	Membre
MAUGER Nathalie	<i>En qualité de</i>	Membre
VIGREUX Laëtitia	<i>En qualité de</i>	Membre
LUCIANO Patrick	<i>En qualité de</i>	Membre

Après que la Commission ait pris connaissance de la conformité des pièces présentées par chacune des deux listes, et n'ayant relevé aucune anomalie, celle-ci a pu se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort.

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Judiciaire dans un délai de cinq ans à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire du Comité National Olympique et Sportif Français, en vue d'une procédure de conciliation, dans un délai de quinze jours à compter de la notification de la décision contestée., dans le respect des dispositions des articles L141-4 et R141-5 et suivants du Code du Sport.

Le Président de la commission

Le Secrétaire de séance

M. Raymond LEPARC

M. Daniel BECQUET

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>